

## **PLAN DE FORMATION SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST) MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES**

**Public visé :** Toute catégorie de personne

**Prérequis :** Être titulaire du SST

**Finalité de la formation :** Maintenir les compétences du SST, définies dans le référentiel de formation, à un niveau au moins équivalent voir supérieur à celui de sa formation initiale.

Obligation de formation relevant des articles R4224-15 et 16 du Code du Travail, R 6311-15 du Code de la Santé Publique, Décret n°2007- 705, Arrêté du 2 mai 2005 et Arrêté du 234 juillet 2007.

### **Objectifs généraux :**

- Actualiser ses connaissances en matière de prévention des accidents
- Adopter un comportement adapté et intervenir efficacement face à une situation d'accident, conformément à l'évolution des conduites à tenir
- Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

**Durée de l'action :** 7 heures (1 journée)

**Nombre de participants :** 10 personnes maximum. (Effectif à adapter en fonction du contexte sanitaire et des recommandations de l'Etat.)

### **Méthodes pédagogiques :**

- Méthode ludique, participative, interrogative et démonstrative
- Exercices d'apprentissages en groupe
- Étude de cas, mise en situation

### **Moyens techniques :**

- Vidéos, mallette de matériels pédagogiques factrices, trousse de secours, garrot tourniquet
- Veste de formation secouriste, mannequins (Adultes, enfants, nourrissons) + accessoires, coupe de tête
- Défibrillateur de formation

### **Moyen humain :**

- Formateur expérimenté détenteur du certificat de formateur SST de l'INRS

### **Documents remis aux stagiaires :**

- Carte SST de l'INRS

### **Evaluation de la formation :**

- Evaluation compétences 1
- Evaluation compétences 2

## **PROGRAMME DE LA FORMATION SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES**

### **1<sup>ère</sup> DEMI-JOURNÉE**

#### **OUVRIR LA FORMATION**

- Accueillir les apprenants, recueillir leurs attentes
- Veiller à ce que chaque apprenant s'intègre au groupe de formation
- Présenter la formation, l'outil d'évaluation finale

#### **ÉCHANGER SUR LES ACTIONS MENÉES EN PRÉVENTION OU EN SECOURS**

- Relater les expériences vécues dans l'entreprise
- Relater les protections mises en place afin de prévenir les accidents

#### **EVALUER LES COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES**

- Intervenir dans une situation d'accident simulé : étude de cas concret
- Mettre en pratique les différentes étapes : protéger, prévenir, examiner, alerter, secourir

#### **INTERVENIR FACE À UNE SITUATION DE TRAVAIL**

- Situer son rôle du SST
- Situer le cadre juridique de son intervention
- Être capable de citer les éléments fixant le cadre juridique dans et en dehors de l'entreprise

#### **MISE EN SITUATION : LES URGENCES VITALES**

- La victime se plaint de malaise
- La victime se plaint de brûlures
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements, la victime a reçu un coup sur la tête
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment

*Au travers des mises en situation, sont abordés les objectifs suivants :*

#### **PROTÉGER**

- Face à une situation d'accident du travail, réaliser une protection de façon adaptée
- Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même

#### **EXAMINER**

- Reconnaître suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est menacée
- Définir l'ordre de priorité des actions de recherche
- Surveiller, jusqu'à la prise de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite à tenir si besoin

### **FAIRE ALERTER/ALERTER LES SECOURS**

- Informer le personnel compétent en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise de la situation dangereuse
- Transmettre aux secours appelés ou à la personne choisie pour alerter, les éléments du message, en respectant les consignes pour assurer une transmission efficace et favoriser une arrivée des secours au plus près de la victime

### **SECOURIR**

- Intervenir dans une situation d'accident simulé
- Mettre en pratique les différentes étapes : protéger, prévenir, examiner, alerter, secourir
- Déterminer l'action à effectuer en fonction de l'état de la victime
- Mettre en œuvre l'action choisie avec la technique appropriée
- Vérifier par observation l'atteinte de la persistance du résultat attendu et l'évolution de l'état de la victime

## **2<sup>ème</sup> DEMI-JOURNÉE**

### **MISE EN SITUATION : LES URGENCES ABSOLUES**

- La victime présente une plaie qui saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime respire et ne répond pas
- La victime ne répond pas et ne respire pas

*Au travers des mises en situation, sont abordés les objectifs ci-dessous :*

### **PROTÉGER**

- Face à une situation d'accident du travail, réaliser une protection de façon adaptée
- Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même

### **EXAMINER**

- Reconnaître suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est menacée
- Définir l'ordre de priorité des actions de recherche
- Surveiller, jusqu'à la prise de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite à tenir si besoin

### **FAIRE ALERTER/ALERTER LES SECOURS**

- Informer le personnel compétent en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise de la situation dangereuse
- Transmettre aux secours appelés ou à la personne choisie pour alerter, les éléments du message, en respectant les consignes pour assurer une transmission efficace et favoriser une arrivée des secours au plus près de la victime

### **SECOURIR**

- Intervenir dans une situation d'accident simulé
- Mettre en pratique les différentes étapes : protéger, prévenir, examiner, alerter, secourir

VTC&FormaRun

SIREN : 847 956 323 - Organisme enregistrée sous le N° 04973229397

N° 6 Route Nationale 97425 LES AVIRONS / 10 Rue des Porcelaines Deux Rives 97441 SAINTE SUZANNE

02 62 51 98 36 - 06.93.45.00.55 – 06.93.45.00.55 – [contact@vtc.fr](mailto:contact@vtc.fr) – [www.vtc-fr.fr](http://www.vtc-fr.fr)

- Déterminer l'action à effectuer en fonction de l'état de la victime
- Mettre en œuvre l'action choisie avec la technique appropriée
- Vérifier par observation l'atteinte de la persistance du résultat attendu et l'évolution de l'état de la victime

## **EVALUER**

### **Epreuve certificative 1**

Evaluer les compétences : C2, C3, C4, C5

### **Epreuve certificative 2**

Evaluer les compétences C6, C7, C8

Répondre à un questionnaire portant sur sa connaissance réglementaire de l'activité SST et de ses compétences en matière de prétention

#### **- Evaluer la satisfaction de la formation**

- la pédagogie, les acteurs, les moyens, l'organisation
- Rappeler la validité du certificat et la nécessité de suivre un MAC
- Remettre le mémo ED 4085, la vignette SST, le certificat SST
- Clôturer la formation